

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 34/2022

OBJET : RENOVATION ENERGETIQUE GYMNASSE MARCEL BANC – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT

L'an deux mil vingt-deux, le 5 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 août 2022

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, ACHARD Laure, DAUJAN Nicolas, VIGNE Amélie, FLEURET Alain, BARBE Sabrina, BARRE Sylvie, BERTUCCI Sandrine, BETTON Daniel, BOUCHER-BARBAZANGES Garance, BRESCIANI Gaël, CHALAYE Franck, DESSITE Alain, FAURE Nathalie, GRANGER Véronique, MARKARIAN Jean-Maurice, PONSON Aline, THEOLAIRE Joël.

Excusés : MAUSSERT Karine pouvoir à ACHARD laure, ORIOL Maurice pouvoir à FLEURET Alain, TERRAS Tanguy pouvoir à FAURE Christophe, GUILLAUME Stéphanie, LAFOND, Florian, MINGORANCE Anita.

Mme BARRE Sylvie est désignée Secrétaire de Séance.

M. le Maire informe à l'assemblée du projet de rénovation énergétique du gymnase Marcel BANC. Il prévoit un changement de chauffage datant de 1982 avec comme énergie le gaz, ainsi que le remplacement des luminaires par des équipements de technologie LED. Le coût des travaux est estimé à 139 700 € HT.

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'enveloppe financière de ce projet tel que détaillé ci-dessus.
- Sollicite auprès du Département une subvention la plus élevée que possible.
- Autorise M. le Maire à signer tous document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, à Mercurool-Veauenes, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Michel BRUNET

Envoyé en préfecture le 06/09/2022
Reçu en préfecture le 06/09/2022
Affiché le 06/09/2022
ID : 026-200056547-20220905-DE_2022_34-DE

